

# **GUIDE SUR LES PROGRAMMES DE DONS DE LA BANQUE MONDIALE ACCESSIBLES AUX OSI**

Mars 2005

Un guide produit par le Réseau d'Appui-Conseil sur le financement du Développement (ACDE)

Organisme de liaison en France entre la société civile et la Banque mondiale

*Ce guide a été réalisé par Marie-Alix Dulaz, sous la coordination d'Adama N'Daw et Laurence Menet.*

*Il a été produit en étroite collaboration avec le bureau France et l'unité Société Civile de la Banque mondiale. Michèle Bailly, Anne-Laure Henry-Gréard, Carolyn Reynolds, Yumi Sera et Karolina Ordon ont notamment apporté leur appui précieux.*

*Il s'agit d'une synthèse des informations recueillies lors d'entretiens avec les responsables des différents programmes de dons ou figurant sur leurs sites Internet.*

## PREFACE

**Ce guide est destiné aux ONG<sup>1</sup> du Nord et à leurs partenaires des pays du Sud** qui élaborent des projets de développement mais manquent de moyens financiers pour les mettre en œuvre. Les ONG travaillent sur le terrain, au plus proche de la réalité. Elles connaissent bien les problèmes de leurs pays et ont envie de faire avancer les choses. Elles élaborent des projets de développement, mais faute de ressources humaines, techniques et surtout financières, elles peuvent difficilement les mettre en œuvre. Il leur faut donc trouver des sources de financement.

L'Aide Publique au Développement (APD) se définit comme le financement accordé par les gouvernements des pays industrialisés aux organismes publics et gouvernements des pays en voie de développement. Une grande partie de cette aide est centralisée par des **bailleurs multilatéraux** qui se chargent de mettre en place des projets et d'accorder des financements aux Etats receveurs.

La **Banque mondiale (BM)** constitue l'un de ces bailleurs. Elle a pour mission de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des populations dans les pays en voie de développement. Outre son activité principale de prêt aux gouvernements, elle finance aussi par le biais de **programmes de dons** des projets de développement réalisés par des organisations de la société civile, dans des domaines aussi variés que l'éducation, le renforcement de capacités ou la santé.

**Les ONG qui ont besoin de moyens financiers peuvent donc s'adresser à la Banque mondiale et demander à bénéficier d'un programme de dons.**

**Le réseau d'Appui-Conseil sur le financement du Développement (ACDE)** réunit 24 organisations de solidarité internationale. Il a pour mission d'appuyer ses membres et leurs partenaires dans leurs recherches de financements auprès de la Banque mondiale et de mettre à la disposition des ONG des informations sur les financements qu'elles peuvent obtenir.<sup>2</sup> Depuis 2004, l'ACDE a signé avec la Banque mondiale un mémorandum lui accordant le statut officiel d'agent de liaison entre l'institution et les ONG françaises.

L'ACDE a développé une **expertise particulière des procédures de la Banque mondiale en accompagnant de nombreuses ONG dans leurs démarches**. C'est pourquoi elle a produit ce guide, en partenariat avec la Banque mondiale. Il doit permettre aux ONG et aux autres organisations de la société civile de se familiariser avec les programmes de dons et de recueillir toutes les informations nécessaires à la formulation de leurs demandes de financement. Les ONG y trouveront également quelques conseils.

Dans ce guide, vous trouverez tout d'abord une **présentation générale des programmes de dons de la Banque mondiale**. Vous trouverez ensuite les informations essentielles sur chaque programme, les contacts ainsi que quelques conseils qui vous permettront de faire votre demande de financement.

---

<sup>1</sup> Tous les termes en italique dans le texte sont définis dans le glossaire

<sup>2</sup> Pour de plus amples renseignements vous pouvez consulter le site de l'ACDE :

[http://www.coordinationsud.org/article.php3?id\\_article=1156](http://www.coordinationsud.org/article.php3?id_article=1156)

<b>PREFACE</b> .....	<b>3</b>
<b>CHAPITRE 1 : L'ESSENTIEL SUR LES PROGRAMMES DE DONS</b> .....	<b>5</b>
<b>Présentation générale</b> .....	<b>5</b>
<b>Thèmes de développement privilégiés par la Banque mondiale</b> .....	<b>6</b>
<b>Tableau 1 : Quels programmes de dons pour quels pays?</b> .....	<b>8</b>
<b>Tableau 2 : Quels programmes de dons pour quels secteurs d'activités?</b> .....	<b>11</b>
<b>Présentation détaillée</b> .....	<b>12</b>
AFRICAN PROGRAM for ONCHOCERCIASIS CONTROL (APOC) .....	12
CITIES ALLIANCE PARTNERSHIPS (CAP) .....	14
DEVELOPMENT MARKETPLACE (DM) .....	16
GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY (GEF) .....	18
GRANTS FACILITY FOR INDIGENOUS PEOPLES (GFIP) .....	20
JAPAN SOCIAL DEVELOPMENT FUND (JSDF) .....	22
PARTNERSHIP for CAPACITY BUILDING PROGRAM in AFRICA (PACT) .....	24
POPULATION and REPRODUCTIVE HEALTH CAPACITY BUILDING PROGRAM (PRH) .....	26
POST CONFLICT FUND (PCF) .....	28
SMALL GRANTS PROGRAM (SGP) .....	30
<b>CHAPITRE 2 : POUR VOUS AIDER DANS VOS DEMARCHES</b> .....	<b>32</b>
<b>Informations à communiquer</b> .....	<b>32</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>33</b>
<b>Contact Société Civile de la BM dans votre pays</b> .....	<b>34</b>

# CHAPITRE 1 : L'ESSENTIEL SUR LES PROGRAMMES DE DONNS

## Présentation générale

En plus des contributions des Etats membres et des ressources qu'elle emprunte sur les marchés internationaux de capitaux, la Banque mondiale dispose de ses bénéfices pour faire des dons et cofinancer des programmes avec d'autres bailleurs.

La Banque mondiale accorde des prêts aux gouvernements de pays membres mais dispose également de programmes de dons pour les autres acteurs du développement. Dans le cadre des prêts les ONG se positionnent en général comme consultants, prestataires de services financés à 100% par la Banque mondiale. Il en va différemment dans les **programmes de dons** : les ONG présentent des projets pour lesquels elles ont besoin d'un financement. Elles sont donc considérées comme des **partenaires cofinanceurs et doivent prévoir d'autres ressources financières que celles de la Banque mondiale**.

Les programmes de dons ne peuvent financer que des projets innovants, non finançables par un programme de prêt de la Banque mondiale ou par un programme d'un autre bailleur. Ils visent donc à encourager l'**innovation**, la **coopération** et la **participation** des partenaires locaux.

Les dons sont accordés dans les secteurs suivants : **Développement social, Technologies de l'Information, Renforcement de Capacités, Education, Santé, Microfinance, Environnement et Infrastructures**. Il existe un très grand nombre de programmes de dons, mais seulement certains d'entre eux sont ouverts aux ONG. Vous trouverez dans ce guide une sélection de dix programmes de dons.

## Thèmes de développement privilégiés par la Banque mondiale

La Banque mondiale accorde des financements uniquement aux projets qui lui « parlent » et qui lui apparaissent cohérents par rapport à sa propre stratégie. Afin de mener au mieux vos discussions avec ses représentants, il est donc important de vous familiariser avec les concepts de développement développés par la Banque mondiale, d'adapter votre projet à sa stratégie et d'y intégrer un ou plusieurs de ces concepts.

En l'an 2000, l'Assemblée Générale des Nations Unies a réaffirmé sa volonté de lutter contre la pauvreté et de renforcer l'aide au développement. Elle a donc fixé 8 objectifs, les « **Objectifs du Millénaire** » (ODM), qui doivent être atteints en 2015. La Banque mondiale, en tant qu'institution spécialisée, partenaire des Nations Unies, a intégré ces objectifs dans sa propre stratégie. Il est donc important que le projet que vous présentez aide à mettre en œuvre l'un au moins des objectifs dont voici la liste :

### 1. Réduire la faim et l'extrême pauvreté

Réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour et la proportion de la population qui souffre de la faim.

### 2. Assurer l'éducation primaire pour tous

Donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

### 3. Promouvoir l'égalité hommes-femmes et autonomiser les femmes

Éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation scolaire.

### 4. Réduire la mortalité infantile

Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans.

### 5. Améliorer la santé des mères

Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle.

### 6. Combattre le SIDA, le paludisme et les autres maladies

Stopper la propagation du VIH/SIDA et maîtriser le paludisme et d'autres grandes maladies ; commencer à inverser la tendance actuelle.

### 7. Assurer un environnement durable

- Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales ; inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.

- Réduire de moitié le pourcentage de la population n'ayant pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable.

- Améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis, d'ici à 2020.

### 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

- Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier ouvert, prévisible et non discriminatoire.

- S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés.

- Répondre aux besoins particuliers des États enclavés et des petits États insulaires en développement.

- Traiter le problème de la dette des pays en développement au niveau mondial, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme.

- En coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les jeunes.

- En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et

abordables dans les pays en développement

- En coopération avec le secteur privé, mettre les avantages des nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication, à la portée de tous.

Si votre projet ne contribue pas à la réalisation de l'un des Objectifs du Millénaire, vous pouvez également vous appuyer sur d'autres concepts de développement de la Banque mondiale dont voici une sélection<sup>3</sup>:

■ **Développement communautaire** (Community driven Development, CDD)

Les communautés de base disposent du pouvoir de décision pour concevoir et réaliser les activités et gérer les ressources dans un système représentatif.

■ **Participation**

Processus par lequel les acteurs participent à la prise de décision pour définir les priorités et les politiques publiques, allouer les ressources et organiser l'accès aux biens et services publics.

■ **Engagement citoyen** (Civic engagement)

Participation des acteurs privés dans la sphère publique. Les organisations de la société civile et les citoyens interagissent avec le gouvernement, les institutions multilatérales et les établissements commerciaux dans le but d'influencer les décisions publiques ou de poursuivre des objectifs communs.

■ **Gouvernance et réforme du secteur public** (Governance and Public Sector Reform)

Favoriser les réformes qui rendent le secteur public plus performant et plus transparent. Lutter contre la corruption.

La Banque mondiale a défini 6 indicateurs de bonne gouvernance, regroupés en trois thèmes :

- Processus par lesquels les gouvernants sont élus, dirigés et remplacés :

Voix des citoyens et Responsabilité ; Stabilité politique et absence de violence

- Capacité du gouvernement à gérer ses ressources et à mettre en place des politiques :

Efficacité du gouvernement ; Qualité de la législation

- Respect des citoyens et de l'Etat pour les institutions de la société :

Etat de droit, Maîtrise de la corruption

■ **Responsabilité sociale** (Social Accountability)

Possibilité pour la société civile d'exiger des dirigeants qu'ils rendent compte et qu'ils soient responsables de leurs actions.

---

<sup>3</sup> <http://www.worldbank.org/topics>

## Tableau 1 : Quels programmes de dons pour quels pays?

	APOC	PRH	PACT	GFIP	PCF	SGP	JSDF	GEF/SGP	DM	CWSF
<b>Afrique</b>										
Afrique du Sud			X				X*	X	X	X
Angola	X	X	X	X		X	X		X	X
Bénin		X	X	X		X	X		X	X
Burkina Faso		X	X	X		X	X	X	X	X
Burundi	X	X	X	X	X	X	X		X	X
Cameroun	X	X	X	X		X	X		X	X
Cap Vert		X	X	X		X	X*		X	X
Centrafrique	X	X	X	X	X	X	X		X	X
Comores		X	X	X	X	X	X		X	X
Rép. Congo	X	X	X	X	X	X	X		X	X
R.D. Congo	X	X	X	X	X	X	X		X	X
Côte d'Ivoire		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Djibouti		X	X	X		X	X		X	X
Erythrée		X	X	X	X	X	X		X	X
Ethiopie	X	X	X	X		X	X		X	X
Gabon	X	X	X	X		X	X		X	X
Gambie		X	X	X		X	X		X	X
Ghana		X	X	X		X	X	X	X	X
Guinée		X	X	X		X	X		X	X
Guinée-Bissau		X	X	X		X	X		X	X
Guinée-Eq.	X	X	X	X		X	X		X	X
Ile Maurice			X					X		X
Kenya	X	X	X	X		X	X	X	X	X
Liberia	X	X	X	X	X	X	X		X	X
Madagascar		X	X	X		X	X		X	X
Malawi	X	X	X	X		X	X		X	X
Mali		X	X	X		X	X	X	X	X
Mauritanie		X	X	X		X	X	X	X	X
Mozambique	X	X	X	X	X	X	X		X	X
Niger		X	X	X		X	X		X	X
Nigeria	X	X	X	X		X	X		X	X
Ouganda	X	X	X	X		X	X	X	X	X
Rwanda	X	X	X	X	X	X	X		X	X

PAYS	APOC	PRH	PACT	GFIP	PCF	SGP	JSDF	GEF/SGP	DM	CWSF
Sao Tome Pr.		X	X	X		X	X		X	X
Sénégal		X	X	X		X	X	X	X	X
Sierra Leone		X	X	X	X	X	X		X	X
Somalie		X	X	X		X	X		X	X
Soudan	X	X	X	X	X	X	X		X	X
Tanzanie	X	X	X	X		X	X	X	X	X
Tchad	X	X	X	X		X	X		X	X
Togo		X	X	X		X	X		X	X
Zambie		X	X	X		X	X		X	X
Zimbabwe		X	X	X		X	X	X	X	X
<b><u>Asie de l'Est et Océanie</u></b>										
Cambodge		X		X	X	X	X		X	X
Chine							X		X	X
Indonésie		X		X	X	X	X	X	X	X
Laos		X		X		X	X		X	X
Malaisie								X		X
Mongolie		X		X		X	X	X	X	X
Myanmar		X		X		X	X		X	X
Philippines							X	X	X	X
Thaïlande							X*	X		X
Timor Or.		X		X	X	X	X		X	X
Vietnam		X		X		X	X	X	X	X
<b><u>Asie du Sud</u></b>										
Afghanistan		X		X	X	X	X		X	X
Bangladesh		X		X		X	X		X	X
Bhoutan		X		X		X	X	X	X	X
Inde		X		X		X	X	X	X	X
Maldives		X		X		X	X*		X	X
Népal		X		X		X	X	X	X	X
Pakistan		X		X		X	X	X	X	
Sri Lanka		X		X		X	X	X	X	X
<b><u>Europe et Asie Centrale</u></b>										
Albanie		X		X	X	X	X*	X	X	X
Arménie		X		X		X	X		X	X
Biélorussie							X*			X
Bosnie-Herz.		X		X	X	X	X*		X	X
Croatie					X					X

PAYS	APOC	PRH	PACT	GFIP	PCF	SGP	JSDF	GEF/SGP	DM	CWSF
Georgie		X		X	X	X	X		X	X
Macédoine					X		X*			
Moldavie		X		X		X	X		X	X
Roumanie							X*	X	X	X
Russie							X*		X	X
Serbie-Mon.		X		X	X	X	X*		X	X
Slovaquie										X
Ukraine							X			X
<b><u>Moyen Orient et Afrique du Nord</u></b>										
Algérie							X*		X	X
Egypte							X	X	X	X
Irak					X		X			X
Iran							X*	X		X
Jordanie							X*	X	X	X
Liban									X	X
Maroc							X	X	X	X
Syrie							X			X
Palestine								X	X	X
Tunisie							X*	X		X
Turquie							X*	X		X
<b><u>Amérique Latine et Caraïbes</u></b>										
Bolivie		X		X		X	X	X	X	X
Brésil							X*	X	X	X
Chili								X	X	X
Colombie					X		X*		X	X
Cuba										X
Equateur							X*	X	X	X
Guatemala					X		X*	X	X	X
Haïti		X		X	X	X	X		X	X
Honduras		X		X		X	X	X	X	X
Mexique								X	X	X
Nicaragua		X		X		X	X	X	X	X
Pérou							X*	X	X	X
Rép. Dominicaine		X		X		X	X*	X	X	X
Venezuela									X	X

NB : Pour le programme JSDF, les pays éligibles uniquement pour le financement de renforcement de capacités sont indiqués par un astérisque.

**Tableau 2 : Quels programmes de dons pour quels secteurs d'activités?**

SECTEURS D'ACTIVITES	PROGRAMMES DE DONNS									
	JSDF	DM	PCF	SGP	PACT	CAP	APOC	PRH	GEF/SGP	GFIP
Agriculture	X	X		X						X
Développement rural	X	X	X	X						X
Développement social	X	X	X	X				X		X
Développement urbain	X	X	X	X		X				
Education	X	X	X	X						X
Emploi	X	X	X	X						X
Energie et Infrastructures	X	X	X	X		X			X	
Environnement	X	X		X		X			X	X
Genre	X	X	X	X				X		X
Industrie	X	X	X	X						
Microfinance	X	X	X	X						X
Renforcement de capacités	X	X	X	X	X	X				X
Santé, nutrition et population	X	X	X	X			X	X		X
Technologie de l'information	X	X		X						

## Présentation détaillée

### **AFRICAN PROGRAM for ONCHOCERCIASIS CONTROL (APOC)**

#### **Quelles sont les caractéristiques d'APOC ?**

- **Objectifs :**

La cécité des rivières (onchocercose) est une maladie parasitaire transmise par la piqûre de mouches et qui entraîne des lésions de la peau et la cécité. L'objectif du programme pour le contrôle de l'onchocercose (APOC) est d'éradiquer la maladie dans 19 pays africains d'ici 2010 grâce à une distribution de comprimés d'Ivermectine efficace, autonome, durable et gérée par les communautés (« Traitement par l'Ivermectine sous Directives Communautaires » ou TIDC).

Moyen : distribution de l'ivermectine (Mectizan) au moins une fois par an à une part importante de la population à risque.

La Banque mondiale est l'initiateur du programme et l'OMS est l'agence d'exécution qui gère la mise en œuvre du programme. L'APOC est établi à Ouagadougou (Burkina Faso).

- **Types d'activités financées :**

Détection de la maladie, travail de veille pour surveiller l'évolution générale de la maladie, maîtrise de l'agent de transmission (ver parasite), formation et distribution d'Ivermectine par des ONG et des services de santé locaux. L'Ivermectine, à raison d'une ou deux pilules par an et par patient pendant 15 ans, permet de guérir complètement de l'onchocercose. Elle est fournie gratuitement par l'entreprise Merck and Co.

- **Participation des ONG :**

Des ONG internationales et locales sont membres du programme (Interchurch Medical Assistance, Fondation Lions Clubs International, Médecins Sans Frontières, MITOSAH...). Mais l'APOC recherche toujours des ONG partenaires pour continuer la mise en œuvre du programme.

**La participation des ONG au programme est conçue comme une activité complémentaire à une activité principale de développement communautaire, même si l'ONG n'est pas initialement spécialisée dans la santé.**

#### **Quel financement pour votre ONG et pour votre projet ?**

- **Durée de financement d'un projet :**

Financement possible jusqu'à la fin de la 2<sup>ème</sup> phase en 2007 ou la fin du programme en 2010.

- **Pourcentage de votre budget finançable :** Environ 75%

## Votre projet est-il finançable ?

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pays éligibles :</b> Voir tableau 1 p.8 (pays africains seulement)</li> <li>• <b>Secteurs et thèmes :</b><br/>Santé, nutrition et population ; <i>ODM 6</i></li> <li>• <b>Critères spécifiques d'éligibilité :</b><br/>Etre déjà actif sur le terrain dans un des pays ciblés.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Votre nationalité :</b><br/>Locale ou occidentale</li> <li>• <b>Echelle d'intervention :</b><br/>Locale ou nationale</li> </ul> |
|---|---|

## Infos pratiques

### Comment procéder pour faire votre demande ?

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Démarches préalables :</b></li> <li>-<b>Calendrier :</b><br/>Aucune indication particulière</li> <li>-<b>Comment obtenir le dossier de demande de financement :</b><br/>Prendre contact avec l'équipe nationale pour l'onchocercose (par le biais de la mission résidente BM).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suivi</b></li> <li><b>Envoi de la proposition :</b><br/>Au groupe d'étude national pour l'onchocercose qui le transmet au comité consultatif technique. Des corrections sont éventuellement apportées mais 99% des projets sont financés.</li> <li>*Voir page 32 pour d'autres conseils</li> </ul> |
|---|--|

## Vos contacts

- **Contact Société Civile de la Banque mondiale dans votre pays**
- **Le secrétariat d'APOC**

Organisation Mondiale de la Santé - Programme Africain de lutte contre l'onchocercose (APOC)

Site web : <http://www.apoc.bf/>

Email: [seketelia@oncho.oms.bf](mailto:seketelia@oncho.oms.bf).

01 BP 549 Ouagadougou 01, BURKINA FASO

Tel : (+226) 34 29 53 / 34 29 59 / 34 29 60 / 34 36 45 / 34 36 46

Fax : (+226) 34 28 75 / 34 36 47

Télégr. : ONCHO OUAGADOUGOU--Telex : ONCHO 5241

Personne à contacter à la Banque mondiale:

Ousmane Bangoura, manager de l'unité coordination de l'Onchocercose- [obangoura@worldbank.org](mailto:obangoura@worldbank.org)

Tel : (+1) 202-473-5031

## CITIES ALLIANCE PARTNERSHIPS (CAP)

### Quelles sont les caractéristiques du Cities Alliance ?

- **Objectifs :**

Cities Alliance est une coalition de villes et de partenaires de développement dont la vocation est de lutter contre la pauvreté en milieu urbain. Elle vise à réhabiliter les quartiers pauvres et à promouvoir des stratégies de développement urbain participatives et inclusives. Les objectifs stratégiques de l'Alliance consistent principalement à forger l'engagement politique, à bâtir une vision commune pour réhabiliter les quartiers pauvres, mettre sur pied des stratégies de développement urbain, à diffuser et partager les connaissances relatives aux pratiques rationnelles et aux expériences pertinentes, et à stimuler les impacts à l'échelle des villes et des pays.

- **Types d'activités financées :**

Vous pouvez proposer des activités dans le cadre de 2 programmes principaux :

- Pour des Villes sans Taudis (Cities without Slums)
- Stratégies de développement des villes

Il existe également de petites enveloppes plus spécifiques (eau et assainissement, activités en Afrique).

Les activités financées peuvent donc varier selon les programmes, mais globalement, il s'agit d'appuyer les communautés locales dans la préparation d'une stratégie de développement urbain, en partenariat avec les autorités locales.

- **Exemples de projets financés :**

- Stratégies de développement et DSRP locaux des villes de Bobo-Dioulasso, Banfora et Ouahigouya au Burkina Faso

- Réhabilitation de bidonvilles et développement communautaire dans 4 villes de Madagascar: Antsirabe, Antsiranana, Mahajanga and Toamasina

Tous les projets financés sont listés sur le site internet du programme et détaillés dans la lettre d'information.

### Quel financement pour votre ONG et pour votre projet ?

- **Durée de financement d'un projet :** en principe 24 mois

- **Montant pouvant être accordé à votre projet :** de 40 000 US\$ à 500 000 US\$

- **Pourcentage de votre budget finançable par le CWSF :** 80% pour une demande inférieure à 250 000 US\$. Pourcentage dégressif pour des demandes de financement supérieures (de 50% à 25% pour des demandes de financement de 250 001 US\$ à 500 000 US\$). Le cofinancement peut être fourni en nature (mise à disposition d'un expert...).

- **Partenariats :** Les fonds alloués par le CWSF doivent permettre d'attirer d'autres bailleurs, notamment les pouvoirs publics nationaux et locaux, les entreprises locales et nationales et les communautés de bidonvilles. Les partenaires financiers doivent être clairement identifiés et participer à l'élaboration du projet.

## Votre projet est-il finançable ?

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pays éligibles :</b> Voir tableau 1 p.8</li> <li>• <b>Secteurs et thèmes :</b><br/>Développement urbain, énergie et infrastructures ;<br/>ODM 1</li> <li>• <b>Votre nationalité :</b> Locale ou occidentale</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Echelle d'intervention :</b><br/>Le projet peut être à échelle locale mais doit être répliquable dans d'autres bidonvilles de la zone urbaine ou du pays. Les réseaux de partenaires développés peuvent être locaux, régionaux ou mondiaux.</li> </ul> |
|--|--|

## Infos pratiques

### Comment procéder pour faire votre demande ?

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Démarches préalables :</b></li> <li>-<b>Calendrier :</b><br/>Les projets peuvent être présentés à tout moment de l'année ; ils sont évalués trimestriellement.</li> <li>-<b>Comment obtenir le dossier de demande de financement :</b><br/>Disponible sur le site Internet de Cities Alliance.</li> <li>-<b>Parrainage :</b><br/>Vous devez impérativement être parrainé par un, voire 2, membres de l'alliance, dont la liste figure sur le site. Votre parrain doit approuver le projet et éventuellement le cofinancer (cela peut-être l'AfD par exemple).</li> <li>-<b>Personnes à rencontrer pour discuter de la proposition :</b><br/>Il est conseillé de prendre contact avec le secrétariat du Cities Alliance pendant la préparation de votre proposition.</li> <li>-<b>L'aval des autorités locales et de la communauté est :</b> Obligatoire (lettre d'approbation nécessaire)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contenu :</b></li> <li><b>Eléments à faire figurer dans la demande :</b><br/>Le dossier est disponible sur le site Internet. Une liste de 10 critères d'évaluation a été établie : objectif ciblé, approbation du gouvernement, cofinancement, partenariats, cohérence stratégique, efforts de coordination, financement des investissements, expansion, institutionnalisation et répliquabilité, impact sur l'environnement</li> <li>Préparation avec la participation des partenaires indispensable.</li> <li>• <b>Suivi</b></li> <li><b>Envoi de la proposition :</b><br/>Au secrétariat du Cities Alliance par mail ou par courrier (joindre une disquette avec le document en format Word).</li> <li><b>Processus d'acceptation :</b><br/>Revue rapide des 10 critères par le secrétariat puis évaluation externe par experts (15 jours). Reformulation en fonction des commentaires puis décision finale par le secrétariat, le comité de pilotage ou le conseil d'administration, selon le montant demandé.</li> </ul> |
|--|---|

\*Voir page 32 pour d'autres conseils

## Vos contacts

- **Contact Société Civile de la Banque mondiale dans votre pays**
  - **Le secrétariat du Cities Alliance :** Site web: [www.citiesalliance.org](http://www.citiesalliance.org)
- Personne à contacter : Pascale Chabrilat  
Tel. : (+1)-202-473-9233, Email : [info@citiesalliance.org](mailto:info@citiesalliance.org)

## DEVELOPMENT MARKETPLACE (DM)

### Quelles sont les caractéristiques du DM ?

- **Objectifs :**

L'objectif du DM (« foire au développement ») est de mettre en relation des acteurs du développement ayant des idées novatrices en matière de lutte contre la pauvreté et des partenaires financiers. Ce système de concours est particulièrement adapté aux petits projets répliquables et dont les résultats sont tangibles.

Le DM organise chaque année un concours au niveau international (DM) ainsi que des concours nationaux (Country Development Marketplaces). Les pays dans lesquels sont organisés les concours nationaux changent chaque année.

- **Secteur(s) d'activité concerné(s) :**

Un thème spécifique variable est choisi chaque année : l'environnement en 2005.

Consulter le site ou s'adresser au secrétariat pour connaître le thème de l'année en cours.

- **Types d'activités financées :**

Tous les projets de développement innovants dans le secteur défini par le DM pour l'année. Les activités de recherche ou l'organisation de conférences non liées à des résultats concrets ne sont pas financées.

- **Exemples de projets financés :**

- Prix décerné à Handicap International en 2003 pour construire un bateau permettant de rallier des îles éloignées et de donner l'accès aux services de santé à des personnes handicapées (Philippines)

- Projet d'insertion par l'emploi des orphelins de Salvador atteints du SIDA (Salvador)

- Mise en place d'une bibliothèque itinérante afin de mettre des manuels scolaires à la disposition des enfants et d'augmenter le taux d'alphabétisation (Népal)

### Quel financement pour votre ONG et pour votre projet ?

- **Durée de financement d'un projet :**

L'activité financée devra être terminée au plus tard 2 ans après le 1<sup>er</sup> versement.

- **Montant pouvant être accordé à votre projet :**

De 50 000 US\$ à 100 000 US\$ en moyenne, maximum 150 000 US\$

- **Pourcentage de votre budget finançable :**

Jusqu'à 100% (si votre budget ne dépasse pas les montants indiqués ci-dessus).

- **Partenariats :**

Obligation d'avoir au moins un partenaire local. Une des organisations présentant le projet doit être à but non-lucratif.

Partenaires financiers : si votre besoin de financement est supérieur aux montants indiqués ci-dessus, un prix au DM peut permettre d'identifier d'autres partenaires financiers.

## Votre projet est-il finançable ?

- **Pays éligibles** : Tous pays.
- **Thème(s) concerné(s)** : ODM 1 à 7
- **Votre nationalité** :  
Une OSC internationale peut recevoir un financement si son partenaire est une OSC locale.  
Dans les compétitions nationales, les prix sont accordés en priorité aux OSC locales.
- **Expérience préalable avec la BM** :  
Facultative. Si l'organisation a déjà été lauréate du DM, l'année précédente, le projet présenté doit être radicalement différent.  
Un lauréat d'une compétition nationale ne peut présenter un projet au DM global la même année.
- **Echelle d'intervention** :  
Locale, nationale ou multi-pays

## Infos pratiques

### Comment procéder pour faire votre demande ?

- **Démarches préalables** :
  - Calendrier** :  
Dépôt des dossiers 2 à 3 mois après l'ouverture de la compétition, annonce des finalistes 2 mois plus tard, annonce des lauréats 2 mois plus tard lors d'une grande manifestation publique.
  - Comment obtenir le dossier de demande de financement** :  
Sur le site Internet ou auprès du secrétariat du DM.  
Pour participer aux CDM, prendre contact avec les CSLO des pays organisateurs et consulter les sites nationaux de la BM.
  - **Contenu** :
  - Langue de rédaction** :  
Anglais (le PIC de votre pays vous indiquera des traducteurs)
- Eléments à faire figurer dans la demande** :
  - Coordonnées de l'initiateur du projet
  - Description brève du projet
  - Partenaire
  - Détail du projet : explication du problème à résoudre, idée novatrice proposée pour le résoudre, activités à mettre en place, caractère innovant de l'idée, résultats attendus, *viabilité à long terme*, *réplicabilité* et *possibilité d'extension*  
Les directives sont disponibles sur le site internet.
- **Suivi**
- Envoi de la proposition** :  
Les dossiers sont à envoyer par Internet (voir le site web du DM ou contacter le secrétariat si vous n'avez pas accès à Internet)  
Un modèle de rapport d'exécution est disponible sur le site Internet.

\*Voir page 32 pour d'autres conseils

## Vos contacts

- **Contact Société Civile de la Banque mondiale dans votre pays**
- **Le secrétariat du programme du DM**

Site web : [www.developmentmarketplace.org](http://www.developmentmarketplace.org)

Email: [dminfo@worldbank.org](mailto:dminfo@worldbank.org)

## **GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY**

### **Small Grants Program (GEF-SGP)**

#### **Quelles sont les caractéristiques du GEF-SGP ?**

- **Objectifs :**

Le Fond mondial pour l'environnement (GEF), financé en partie par la BM, a pour but la protection de l'environnement mondial par la mise en place d'une coopération internationale et par le financement de projets. Il accorde des dons à des pays en voie de développement pour des projets en faveur de l'environnement mondial et encourage les moyens de subsistance durables dans les communautés locales. Le GEF a créé un programme, géré par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui accorde de petites subventions (SGP) pour financer des projets communautaires portés par la société civile. En effet, le GEF-SGP veut agir sur l'environnement mondial en favorisant la participation des populations locales, en leur permettant de mettre en place, au niveau local, des projets ayant un impact réel sur leur propre vie et sur leur environnement.

Remarque : Les ONG peuvent participer au GEF par la mise en œuvre de projets ou par la participation à l'élaboration de la politique du GEF (à travers une participation à des consultations). Les ONG intéressées doivent s'adresser au secrétariat du GEF pour se faire accréditer.

- **Types d'activités financées :**

- Préservation de la biodiversité (plus de la moitié des projets financés) : conservation et utilisation durable des ressources biologiques dans les écosystèmes arides et semi-arides, maritimes et d'eau douce, forestiers et montagneux,

- Réduction du changement climatique : conservation et efficacité de l'énergie, promotion des énergies renouvelables,

- Protection des eaux internationales : résolution de problèmes environnementaux sur un espace maritime détenu par au moins deux Etats, ou résolution de problèmes environnementaux dans des eaux internationales mais dont l'origine se trouve sur la terre,

- Lutte contre la dégradation des sols: agriculture durable, gestion durable des pâturages et préservation des nappes phréatiques, gestion forestière,

- Réduction des effets des polluants organiques persistants (POP): promotion de technologies, produits et pratiques de gestion favorables à l'environnement, proposition de produits alternatifs aux produits contenant des POP, organisation d'ateliers de formation sur les POP, promotion de l'agriculture organique, promotion de l'utilisation de l'humus fabriqué localement.

- **Exemples de projets financés :**

- Fabrication et mise à disposition de fours permettant une réduction de 50% de la consommation de bois (Pakistan)

- Lutte contre une plante envahissante dans les eaux du fleuve Sénégal (Sénégal)

- Formation de jeunes artisans à l'utilisation de chauffe-eau solaires (Côte d'Ivoire)

#### **Quel financement pour votre ONG et pour votre projet ?**

- **Montant pouvant être accordé à votre projet :**

20 000 US\$ en moyenne et maximum 50 000 US\$

## Votre projet est-il finançable ?

- **Pays éligibles :** Voir tableau 1 p.8. Le pays doit avoir ratifié la Convention sur la biodiversité et sur le changement climatique.

- **Caractéristiques de votre projet :**

La priorité est donnée aux projets qui favorisent la participation des communautés à toutes les étapes du projet (de l'élaboration à l'évaluation), favorisent la création d'emplois pour les communautés et les foyers, prennent en compte la question du *genre* et les besoins des femmes, reconnaissent l'importance du savoir et des pratiques indigènes, favorisent l'accès des communautés locales à l'assistance technique et à la formation existantes au niveau local, prévoient que les

parties prenantes au projet paient des contributions et partagent les coûts.

- **Secteurs et thèmes :**

Energie et infrastructures, environnement ;  
*ODM 7*

- **Votre nationalité :**

Locale. Mais des partenariats entre le GEF et des ONG internationales peuvent également être mis en place pour appuyer le programme.

- **Echelle d'intervention :**

Locale ou nationale

## Infos pratiques

### Comment procéder pour faire votre demande ?

- **Démarches préalables :**

- **Calendrier :**

Les projets peuvent être soumis à tout moment de l'année

- **Comment obtenir le dossier de demande de financement :**

Dans chaque pays concerné, un coordinateur national (au sein du PNUD ou d'une ONG-relai) vous remettra le formulaire de demande de don et les consignes pour le remplir.

- **Préparation de la proposition :**

Le coordinateur vous appuiera dans la préparation d'une note conceptuelle. Si le projet est jugé éligible,

vous serez alors invité à préparer une proposition de projet qui sera soumise au Comité de Sélection National.

- **Contenu :**

Le projet doit être cohérent avec la stratégie nationale du programme établie par le Comité de Sélection.

- **Suivi**

La subvention est payée en 3 versements : un au départ, un à mi-parcours sur remise d'un rapport d'étape et un versement final sur remise d'un rapport d'exécution.

\*Voir page 32 pour d'autres conseils

## Vos contacts

- **Contact Société Civile de la Banque mondiale dans votre pays**

- **Le secrétariat du programme de dons :**

Central Programme Management Team (CPMT)

304 East 45th Street, FF-956, New York, NY, 10017

Phone: (+1) 212 906 5842, Fax: (+1) 212 906 6568

Personne à contacter: Ms. Marie Aminata Khan (Knowledge Facilitator), Email: [marie.khan@undp.org](mailto:marie.khan@undp.org)

Site web : <http://sgp.undp.org/>

## GRANTS FACILITY FOR INDIGENOUS PEOPLES (GFIP)

### Quelles sont les caractéristiques du GFIP ?

- **Objectifs :**

Le programme Mécanisme d'Attribution de Dons pour les Peuples Autochtones (GFIP) dépend du Fonds Mondial pour les Populations Autochtones ; il est géré par des leaders des populations autochtones et par la BM. Le GFIP a pour but d'appuyer des projets de développement viables et culturellement adaptés, planifiés et mis en œuvre par et pour les peuples autochtones. Le conseil qui accorde les dons est composé en majorité par des leaders des peuples autochtones.

- **Secteur(s) d'activité concerné(s) :**

Le projet peut concerner n'importe quel secteur du moment qu'il entre dans l'une des catégories suivantes : Planification et préparation de projets de développement réalisés par les communautés et les organisations de peuples autochtones ; Renforcement de la capacité des populations autochtones à se développer par elles-mêmes ; Mise en place de partenariats et d'alliances avec d'autres intervenants (administrations publiques et organisations internationales, réseaux d'organisations de populations autochtones) ; Projets pilotes innovants basés sur la culture, l'identité, le savoir, les ressources naturelles, le patrimoine intellectuel et les droits fondamentaux autochtones ; le GFIP n'accorde pas de bourses individuelles.

- **Types de projets financés :**

Stratégies de préservation, de promotion et de protection des langues et des sites sacrés des populations autochtones ; Protection et enregistrement des droits de propriété intellectuelle (ex : en pharmacie) ; activités d'ethnotourisme ; Cartographie des peuples autochtones et collecte d'informations ; Cogestion des ressources naturelles ; Participation des populations autochtones à la définition des politiques gouvernementales ; Activités culturelles économiquement viables et adaptées sur le plan culturel ; Solutions locales aux problèmes auxquels se heurtent les populations autochtones.

- **Exemples de projets financés :**

- Création d'un musée sur la culture Ogiek pour préserver les objets et sensibiliser la population à l'importance de ne pas perdre leur culture (Kenya)
- Création d'un système d'assurance-vie pour des femmes indigènes (Mexique)
- Développement de la culture des graines Quinoa, nutritives et peu coûteuses, par la population locale pour favoriser l'emploi, freiner la migration vers les villes et générer des ressources pour la communauté (Bolivie).

### Quel financement pour votre ONG et pour votre projet ?

- **Durée de financement d'un projet :** 12 mois suivants l'attribution du don.
- **Montant pouvant être accordé à votre projet :** de 10 000 US\$ à 30 000 US\$.
- **Pourcentage de votre budget finançable par la BM :** 80% maximum. Votre ONG doit financer au moins 20%, en espèces ou en nature (ex : mise à disposition de locaux ou de salariés).

## Votre projet est-il finançable ?

- **Pays éligibles :** Voir tableau 1 p.8

- **ONG éligibles :**

Organisations communautaires ou ONG de peuples autochtones, à but non-lucratif, basées dans un des pays emprunteurs de la BM et légalement enregistrées dans le pays où le don sera utilisé. Les organisations doivent posséder un compte bancaire et prouver qu'elles disposent de structures internes de contrôle.

Une communauté ou une organisation autochtone peut demander à une ONG d'agir en son nom, en tant qu'intermédiaire. Dans ce cas, il faut clairement le préciser dans la demande.

- **Critères sur lesquels votre projet sera examiné :**

Efficacité (le projet répond efficacement à un besoin des peuples autochtones, il est *réplicable*)-Faisabilité (le projet est pragmatique, réalisable dans le calendrier prévu, il prévoit un budget suffisant, il pourra continuer après le financement GFIP)-Capacité institutionnelle (l'ONG est compétente et expérimentée)-Crédibilité institutionnelle (bonne réputation de l'ONG).

- **Thème concerné :** ODM 1

- **Echelle d'intervention :**

Locale ou nationale

## Infos pratiques

### Comment procéder pour faire votre demande ?

- **Démarches préalables :**

-**Calendrier :** Demandes à déposer en novembre, réponse environ 6 mois plus tard

-**Comment obtenir le dossier de demande de financement :** Contactez le secrétariat du GFIP et consultez le site pour les directives

-**Personnes à rencontrer pour discuter la proposition :** CSLO et secrétariat du GFIP

-**L'aval du ministère concerné dans le pays est :** Obligatoire

- **Contenu :**

-**Langue de rédaction :**

Anglais, français ou espagnol

-**Éléments à faire figurer dans la demande :**

- Nom du projet et pays où il sera exécuté

- Renseignements sur l'organisation responsable du projet (nom, personnes à contacter, statut juridique, présentation brève des projets antérieurs, qualifications du personnel)

- Description du projet (objectif, bénéficiaires, activités, résultats escomptés, 5 pages max.)

- Budget prévisionnel (en US\$)

- Calendrier de réalisation du projet

- Document prouvant que l'ONG est légalement enregistrée dans le pays

- Documents relatifs au compte bancaire. La proposition doit comporter 10 pages max.

- **Suivi**

**Envoi de la proposition à :**

Conseil du GFIP qui décide de l'attribution des dons

\*Voir page 32 pour d'autres conseils

## Vos contacts

- **Contact Société Civile de la Banque mondiale dans votre pays**

- **Le secrétariat du GFIP:** Mailstop MC5-526-World Bank, 1818 H Street, NW, Washington, DC 20433 USA .Fax: 1 202 522 1669

Email : [indigenouspeoples@worldbank.org](mailto:indigenouspeoples@worldbank.org)

Site web : <http://www.worldbank.org/indigenous> > Global Fund for Indigenous People > Grants Facility

## JAPAN SOCIAL DEVELOPMENT FUND (JSDF)

### Quelles sont les caractéristiques du JSDF ?

- **Objectifs :**

L'objectif du fond japonais pour le développement social (JSDF), dont la gestion est déléguée à la BM, est de compléter les activités de la BM par des dons soutenant des programmes sociaux répondant directement aux besoins des groupes les plus pauvres et les plus vulnérables.

Le JSDF doit permettre de tester des méthodes innovantes, participatives, de renforcer les capacités de la société civile. Les résultats doivent être rapides, visibles et viables à long terme.

- **Types d'activités financées :**

Le JSDF accorde des dons dans deux domaines :

- Pour la mise en place de projets : le JSDF finance des activités favorisant l'amélioration des services et des équipements pour les populations les plus vulnérables (comme les handicapés, les enfants et les chômeurs) ; des activités innovantes ou qui testent de nouvelles approches participatives pour aider ces populations, en particulier dans le secteur social. Ces activités doivent être répliquables.

- Pour le renforcement de capacités : le JSDF veut renforcer la décentralisation et la participation des communautés et institutions locales aux opérations financées par la BM ; il soutient donc des activités qui visent à renforcer l'appropriation et la prise de décision des communautés locales.

**Seules les activités qui complètent des opérations existantes de la Banque mondiale sont finançables.**

- **Exemples de projets financés :**

- Programme de *renforcement de capacités* pour la prévention contre le VIH/SIDA en Chine
- Protection et développement de la petite enfance au Vietnam mis en œuvre par Save the Children Japon
- Développement des capacités pour le renforcement du capital social en Sierra Leone

Tous les projets financés sont détaillés sur le site Internet du JSDF.

- **Ligne spéciale Tsunami :**

Le JSDF finance des projets pour venir en aide aux victimes du Tsunami (projets de reconstruction et d'amélioration des services et des infrastructures pour les populations les plus pauvres).

Pays concernés : Bangladesh, Inde, Indonésie, Kenya, Birmanie, Maldives, Seychelles, Somalie, Sri Lanka et Thaïlande.

La procédure est simplifiée. Les demandes doivent être déposées avant le 30 juin 2005.

### Quel financement pour votre ONG et pour votre projet ?

- **Durée de financement d'un projet :** Maximum 4 ans

- **Montant pouvant être accordé à votre projet :**

400 000 US\$ à 3 millions US\$. 1,2 millions US\$ en moyenne.

Une enveloppe pour la préparation participative de la proposition peut être négociée, pour un maximum de 50 000 US\$.

## Votre projet est-il finançable ?

- **Pays éligibles :**

Pays dont le PIB/tête est inférieur à 1465\$ /an en 2004. Voir tableau 1 p.8. 50% des financements sont réservés à l'Asie.

- **Les dépenses non éligibles :**

Activités sans lien avec un programme financé par la BM, activités qui peuvent être financées par d'autres sources à la BM, préparation des DSRP, recherches académiques, salaires de fonctionnaires, formation à l'étranger, achat de véhicules à moteur.

- **Secteur et thèmes :**

Développement social, développement urbain, éducation, énergie et infrastructure, renforcement de capacités ; ODM n.1

- **Quelle intervention pour les ONG :**

Les ONG peuvent participer, avec l'équipe de la Banque mondiale, à la phase de conception de la subvention ou recevoir la subvention et assurer la mise en œuvre du projet.

- **Votre nationalité :**

Locale ou occidentale

## Infos pratiques

### Comment procéder pour faire votre demande ?

- **Informations préalables :**

- **Calendrier :**

3 comités de sélection par année budgétaire (décembre, février, mai).

- **Processus de sélection :**

La proposition doit être préparée impérativement en coordination avec un responsable de programmes de la BM (de préférence celui qui gère le projet que votre proposition vient compléter). C'est lui qui soumet le projet à l'unité JSDF. Celle-ci étudie le projet et demande parfois une reformulation avant de le soumettre au comité de pilotage pour une validation finale par le gouvernement japonais. La procédure complète prend environ 4 mois à partir de la soumission.

- **L'aval du ministère concerné dans le pays**

**est :** Obligatoire

- **Contenu :**

**Deux documents à préparer** (cadres à se procurer auprès du chargé de projet BM qui soutient la demande et disponibles sur le site):

- la description du projet en une page : objectifs, indicateurs et catégories de dépenses
- la proposition complémentaire : description détaillée des activités à financer, lien avec la stratégie de la BM et le contexte local, mise en œuvre, budget détaillé et liste de questions permettant d'évaluer l'éligibilité de la proposition.

Les aspects **d'innovation, participation et renforcement des capacités** doivent ressortir clairement de la proposition de projet.

Les frais de gestion ne doivent pas dépasser 15% du budget.

\*Voir page 32 pour d'autres conseils

## Vos contacts

- **Contact Société Civile de la Banque mondiale dans votre pays**

- **L'ambassade du Japon dans le pays concerné et les représentants de JICA** (en amont du projet seulement)

- **Le secrétariat du JSDF** : Ilenes Photos : (+1) 202 473 4660, [jsdf@worldbank.org](mailto:jsdf@worldbank.org)

Site web: <http://www.worldbank.org/rmc/jsdf/>

## **PARTNERSHIP for CAPACITY BUILDING PROGRAM in AFRICA (PACT)**

### **Quelles sont les caractéristiques du PACT ?**

- **Objectifs :**

Le partenariat pour le *renforcement des capacités* en Afrique (PACT) a été élaboré par des dirigeants africains de la BM pour renforcer les capacités institutionnelles en Afrique sub-saharienne, dans le but d'accroître l'activité économique, de réduire la pauvreté et d'améliorer le niveau de vie. Il est géré par l'African Capacity Building Foundation (ACBF), dont le siège est à Harare au Zimbabwe. Le PACT est donc géré par une institution africaine, pour financer des projets qui viennent des Africains. La Banque mondiale siège au Conseil d'Administration du fonds et fait partie des contributeurs.

- **Types d'activités financées :**

*Renforcement de capacités* dans les domaines suivants :

- Professionnalisation de la voix du secteur privé et de la société civile, renforcement de la collaboration de l'administration publique avec le secteur privé et la société civile.
- Analyse et gestion des politiques économiques, gestion financière et comptabilité, renforcement et contrôle des statistiques nationales et de la gestion de l'administration publique.

Le PACT ne finance pas la construction de bâtiments et n'accorde pas de bourses à titre individuel.

- **Exemples de projets financés :**

Le PACT finance beaucoup de projets portant sur le *genre* et sur le rôle des femmes dans le développement.

- Don de 1 million US\$ pour un projet de *renforcement des capacités* d'ONG féminines (Mali)
- *Renforcement de capacités* pour développer le rôle des femmes dans la prise de décision (Zambie)
- Don de 1.5 millions US\$ pour l'organisation d'une assemblée pour la coordination d'ONG (Swaziland)

### **Quel financement pour votre ONG et pour votre projet ?**

- **Montant pouvant être accordé à votre projet :**

1,5 millions US\$ en moyenne, jusqu'à 3 millions

- **Partenariats :** Le financement accordé doit avoir un effet de levier et attirer d'autres capitaux. Le cofinancement d'autres partenaires financiers est généralement demandé.

## Votre projet est-il finançable ?

- **Pays éligibles :**

Pays africains, voir tableau 1 p.8.

- **Secteurs et thèmes :**

Renforcement de capacités ; ODM 1 à 6

- **Votre nationalité :** Nécessairement africaine

- **Echelle d'intervention :**

Locale, nationale ou multi-pays

- **Critères spécifiques d'éligibilité :**

- Les activités envisagées doivent permettre une participation effective et durable des acteurs clés du développement national ou régional (secteur public, secteur privé et société civile)

- Le PACT cherche des projets innovants de bonne qualité (beaucoup de projets rejetés pour manque de qualité) et des partenaires ayant une expérience de terrain.

- Le projet doit apporter une solution à un besoin de *renforcement de capacités* clairement identifié, notamment par rapport aux contraintes institutionnelles informelles.

- Les porteurs du projet doivent démontrer qu'ils s'engagent à monter un projet *viable à long terme*

- Le projet doit permettre à l'ACBF de respecter un équilibre géographique entre toutes les régions de l'Afrique sub-saharienne.

## Infos pratiques

### Comment procéder pour faire votre demande ?

- **Démarches préalables :**

**-Comment obtenir le dossier de demande de financement :**

Faire une demande auprès du secrétariat de l'ACBF

**-L'aval du ministère concerné dans le pays est :** Facultatif mais conseillé. Peut appuyer la demande de financement.

- **Contenu :**

**Éléments à faire figurer dans la demande :**

- pays ou région du projet
- titre
- coût estimé sur 3 à 5 ans (si possible)
- *sponsor*
- secteur
- brève description des activités du projet
- problème que le projet propose de résoudre

- contexte
- objectifs
- résultats attendus des activités du projet
- estimation du nombre de bénéficiaires
- impact attendu
- acteurs principaux
- *viabilité à long-terme*
- risques
- calendrier de la préparation.

- **Suivi**

**Envoi de la proposition :** A l'ACBF

Passage de la demande en comité de sélection, dont la BM fait partie.

L'attribution des dons est décidée par un secrétariat de 15 professionnels

\*Voir page 32 pour d'autres conseils

## Vos contacts

**- Contact Société Civile de la Banque mondiale dans votre pays**

**- Le secrétariat de l'ACBF :** The African Capacity Building Foundation  
7th & 15th Floors, Intermarket Life Towers, Cnr. Jason Moyo/Sam Nujoma Street,  
P. O. Box 1562, Harare, Zimbabwe.

Phone: +(263 - 4) 790398/9, 700208/210 Fax: +(263 - 4) 702915, 738520

Site web : <http://www.acbf-pact.org> , Email: [root@acbf-pact.org](mailto:root@acbf-pact.org)

## **POPULATION and REPRODUCTIVE HEALTH CAPACITY BUILDING PROGRAM (PRH)**

### **Quelles sont les caractéristiques du PRH ?**

- **Objectifs :**

Le programme de *renforcement de capacités* pour la population et la santé reproductive (PRH) a pour objectif de développer les capacités des organisations de la société civile du Sud afin qu'elles élaborent et mettent en place des actions locales dans le domaine de la santé reproductive. Le PRH veut aussi favoriser des comportements plus respectueux des enjeux de la procréation (au niveau individuel comme communautaire) et renforcer le travail en réseau de la société civile et la participation des *organisations communautaires de base (OCB)* dans les projets et les conférences régionales et internationales.

- **Types d'activités financées :**

Activités visant le développement du planning familial, la réduction de la mortalité maternelle et de la morbidité, la promotion de la santé des adolescents et la réduction des pratiques médicales nuisibles telles que les mutilations génitales féminines. Distribution de documents et de matériels dans les langues locales.

- **Exemples de projets financés :**

Financement de l'ONG française Equilibres et Populations pour 10 micro-projets au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Sénégal :

-Campagne d'information contre les mutilations génitales, création d'un centre de soins à Malicka, renforcement des capacités des ONG à travailler sur les questions de santé et de lutte contre la SIDA (Sénégal)

-Activités de sensibilisation auprès des jeunes sur la contraception et les MST (Côte d'Ivoire)

-Programme de santé reproductive auprès des jeunes (Mali).

### **Quel financement pour votre ONG et pour votre projet ?**

- **Part du budget global réservée aux ONG :** environ 1/3

- **Durée de financement d'un projet :** un an (en principe). Censé être un levier de financement pour les années suivantes (seed money)

- **Montant pouvant être accordé à votre projet :** 150 000 à 250 000 US\$.

Dépenses administratives inférieures à 15% du don. Le don ne doit pas financer plus de 15% du budget d'une organisation.

- **Partenariats :**

Les fonds alloués doivent permettre de lever des fonds auprès d'autres bailleurs

## Votre projet est-il finançable ?

- **Pays éligibles :**

Voir tableau 1 p.8. Le programme porte une attention particulière à l'Afrique

- **Thème(s) concerné(s) :**

Développement social, genre, santé, nutrition et population ; ODM 1, 4, 5, 6.

- **Votre nationalité :**

Locale ou occidentale. Votre organisation est un intermédiaire et redistribue des fonds à plusieurs partenaires pour des micro-projets.

- **Echelle d'intervention :**

Multi-pays de préférence (mais un projet qui porte sur un seul pays n'est pas irrecevable)

## Infos pratiques

### Comment procéder pour faire votre demande ?

- **Démarches préalables :**

- Calendrier :**

Trois sessions d'allocation de dons par an (octobre et mars) ; les propositions doivent parvenir avant fin septembre ou fin janvier ou fin mai. Un plus grand nombre de dons sont attribués lors des sessions d'octobre et de février.

- Comment obtenir le dossier de demande de financement :**

S'adresser au département Santé, Nutrition et Population de la BM.

- **Contenu :**

- Eléments à faire figurer dans la demande :**

Description des objectifs du projet, budget présentant l'utilisation précise qui sera faite du don, comptes audités du budget de l'ensemble de l'organisation, description de l'expérience des responsables du projet dans le domaine qui les concerne.

- **Suivi**

- Envoi de la proposition à :**

Comité du PRH qui décide de l'attribution des dons (les membres du comité sont issus de l'unité PRH de la Banque mondiale).

\*Voir page 32 pour d'autres conseils

## Vos contacts

- **Contact Société Civile de la Banque mondiale dans votre pays**

- **Le secrétariat du PRH**

Personne à contacter et envoi des propositions : Elizabeth Lule, experte en santé reproductive

Tel: 202 473 3787

World Bank, Bureau G7-029-1818 H. Street, N.W.

Washington D.C. 20433

Site web: [www1.worldbank.org/hnp](http://www1.worldbank.org/hnp) > population and reproductive health> capacity building program

Email : [healthpop@worldbank.org](mailto:healthpop@worldbank.org)

## POST CONFLICT FUND (PCF)

### Quelles sont les caractéristiques du PCF ?

- **Objectifs :**

Le PCF a pour objectif d'aider les pays à passer d'une situation de guerre à une situation de paix durable et de développement économique. Le PCF est conçu pour stimuler l'innovation dans le domaine des pays affectés par des conflits, et particulièrement les activités qui expérimentent de nouvelles méthodes et approches. La priorité sera accordée aux projets qui pourront être des expériences utiles pour les activités de la Banque et pour d'autres projets. Pour cette raison, le PCF finance également des activités de suivi et d'évaluation.

- **Types d'activités financées :**

- Analyse de conflit et initiatives de développement visant la réduction des causes potentielles de conflit
- Réinstallation et réintégration des populations déplacées pendant le conflit, y compris les réfugiés et les populations déplacées à l'intérieur du pays
- Reconstruction du système éducatif et des services de santé
- Détection et suppression des mines anti-personnelles, démobilisation et réintégration des anciens combattants
- Renforcement de capacités
- Analyse économique et mesures pour le redressement économique
- Exclusion des projets de secours d'urgence

- **Exemples de projets financés :**

- Analyse participative des besoins par le GRET en RDC (300 000 US\$ en 2002)
  - Réhabilitation des moyens de communication en milieu rural par Atlas Logistique en RDC (1 million US\$)
  - Réinsertion de jeunes miliciens aux Comores par CARE France (800 000US\$ en 2001-2002)
- Tous les projets financés sont détaillés sur le site Internet du PCF.

### Quel financement pour votre ONG et pour votre projet ?

- **Durée de financement d'un projet :** de 6 mois à 3 ans, 2 ans en moyenne.
- **Montant pouvant être accordé à votre projet :**  
De 50 000 US\$ à 3 millions US\$. 20 à 25 projets approuvés par an.
- **Partenariats :** Le financement accordé par la BM doit avoir un effet de levier et permettre d'attirer d'autres partenaires financiers. Il est souhaitable que le projet soit appuyé par d'autres organismes de développement.

### Votre projet est-il finançable ?

- **Pays éligibles :**

Tous les pays en situation de conflit ou de post-conflit. La liste est évolutive en fonction des événements. Voir aussi tableau 1 p.8.

- **Thèmes et secteurs :**

Développement rural, social et urbain, éducation, emploi, infrastructures, environnement, genre,

industrie, microfinance, renforcement de capacités, santé et population ; ODM 1 à 6.

- **Votre nationalité :**

Locale ou occidentale

- **Echelle d'intervention :**

Locale ou nationale ou multi-pays. Il est intéressant que votre projet soit répliquable.

## Infos pratiques

### Comment procéder pour faire votre demande ?

- **Démarches préalables :**

**-Calendrier :** La demande peut être faite à tout moment de l'année. Réponse environ 2 mois plus tard.

- **-Préparation de la proposition :**

Le formulaire de proposition est disponible sur le site du PCF. Mais la proposition doit être préparée impérativement en coordination avec un responsable de programmes de la BM. C'est lui qui soumet le projet à l'unité assurant le secrétariat du programme, l'Unité de Prévention des Conflits et de Reconstruction de la BM. Cela peut être le responsable sectoriel du pays par exemple. Pour prendre contact avec lui, il est conseillé de s'adresser à la mission résidente du pays où vous travaillez.

Une fois le parrain de votre proposition identifié, vous pouvez obtenir un appui de l'Unité de Prévention des Conflits et de Reconstruction pour la formulation de votre proposition.

- **Contenu :**

**Éléments à faire figurer dans la demande :**

1. Informations générales.  
Les budgets sont à présenter en US\$
2. Signature et accord du département BM qui parraine le projet
3. Caractéristiques du projet

4. Modalités de passation des marchés et décaissements

5. Rôle de la BM par rapport aux bénéficiaires et aux autres donateurs

6. Détail des aides apportées par les différents donateurs et par l'ONG

7. Expliquez à quel(s) thème(s) prioritaire(s) de la BM répond votre projet (analyse de conflit, mission d'observation dans les pays dans lesquels des actions normales de la BM sont impossibles, stratégie d'aide à la transition vers une situation de paix durable, activités pilotes à petite échelle, étude des politiques publiques et forums sur le thème de l'analyse de conflit et de la reconstruction)

8. Expliquez en quoi votre projet suit la politique d'intervention de la BM en matière de situations post conflit.

- **Suivi**

Envoi de la proposition : Au secrétariat du PCF.

Filtrage rapide des propositions par le secrétariat, puis évaluation externe par des consultants. Passage en comité de sélection composé de directeurs de la BM (par e-mail ou en réunion en fonction du montant). Contractualisation très rapide à partir de l'acceptation du projet. Les projets supérieurs à 250 000US\$ font l'objet d'une évaluation ex-post indépendante.

\*Voir page 32 pour d'autres conseils

### Vos contacts

- **Contact Société Civile de la Banque mondiale dans votre pays**

- **Le secrétariat du PCF :** Unité de Prévention des Conflits et de Reconstruction

Personnes à contacter : Ana Paula Fialho Lopes

Tel. : (+1) 202 473 4605, Fax: 202-522-1669, Email: [PCU-Group@worldbank.org](mailto:PCU-Group@worldbank.org)

Site web : [www.worldbank.org/pcf](http://www.worldbank.org/pcf)

## SMALL GRANTS PROGRAM (SGP)

### Quelles sont les caractéristiques du SGP ?

- **Objectifs :**

Le SGP (programme de petites subventions) a pour objectif la diffusion d'informations sur le développement, le renforcement du pouvoir de décision et la responsabilisation des citoyens dans le processus de développement, pour que celui-ci soit plus participatif et plus équitable. Il a également pour objectif le renforcement du partenariat entre les différents acteurs du développement. Les dons sont accordés à des acteurs de la société civile, notamment à des ONG. Ils sont attribués au niveau national par les *missions résidentes* de la BM.

- **Types d'activités financées :**

- Promotion du dialogue et diffusion d'information sur le développement et sur le partenariat entre acteurs du développement (séminaires, ateliers, publications, campagnes de communication, mise en réseau pour renforcer les capacités d'un secteur...)

- Objectif prioritaire : promotion de *l'engagement citoyen* et renforcement de la place des populations vulnérables et marginalisées.

- Activités non concernées par le SGP : projets opérationnels, programmes de recherche, équipement, programmes d'étude, bourses d'étude

- **Exemples de projet financés :**

-Une radio rurale émettant dans plus de 300 villages a été mise en place, cofinancée par le SGP. Son but est de faire interagir les projets cofinancés par la BM et mis en œuvre par les ONG locales, de monter une campagne de sensibilisation pour la lutte contre le VIH/SIDA et de promouvoir l'éducation des jeunes filles (Niger).

-Un projet pour développer la solidarité intergénérationnelle et pour développer de nouveaux moyens d'interaction entre les citoyens et l'administration a été soutenu par le SGP. 5 séminaires ont été organisés pour des gouvernements, des communes et des communautés de base, une brochure a également été publiée.

### Quel financement pour votre ONG et pour votre projet ?

- **Durée de financement d'un projet :**

L'activité financée devra être terminée au plus tard un an après l'attribution du don.

- **Montant pouvant être accordé à votre projet**

3 000 US\$ à 7 000 US\$ (maximum 15 000 US\$)

- **Pourcentage de votre budget finançable par la BM :** En principe 50% maximum.

- **Partenariats :**

Le principe est de servir de levier de financement pour une participation d'autres bailleurs.

## Votre projet est-il finançable ?

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pays éligibles :</b> Voir tableau 1 p.8</li> <li>• <b>Secteurs et thèmes :</b><br/>Tous secteurs ; ODM 1 à 6</li> <li>• <b>Votre nationalité :</b><br/>L'ONG doit être basée dans un pays en voie de développement.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Expérience requise :</b><br/>La priorité est donnée aux ONG n'ayant jamais bénéficié d'un don SGP, donc une expérience préalable avec la BM n'est pas requise; les ONG ne sont pas éligibles plus de 3 fois sur une période de 5 ans. Les ONG doivent avoir des réalisations à leur actif.</li> <li>• <b>Echelle d'intervention :</b> Locale ou nationale</li> </ul> |
|--|--|

## Infos pratiques

### Comment procéder pour faire votre demande ?

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Démarches préalables :</b></li> <li>-<b>Calendrier :</b><br/>Les dons sont accordés une fois par an, en juin. Les formulaires de demande de dons sont disponibles en janvier.<br/>La demande doit être déposée 4 à 6 mois minimum avant le début du projet, auprès de la mission résidente du pays.</li> <li>-<b>Comment obtenir le dossier de demande de financement :</b><br/>Auprès de la mission résidente de votre pays qui vous accompagnera dans vos démarches</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contenu :</b></li> <li><b>Eléments à faire figurer dans la demande :</b></li> <li>-Expliquer comment ce don accordé aidera l'ONG à attirer d'autres donateurs.</li> <li>-Les autres éléments sont déterminés par les missions résidentes.</li> </ul> <p>*Voir page 32 pour d'autres conseils</p> |
|--|--|

## Vos contacts

- **Contact Société Civile de la Banque mondiale dans votre pays**  
Vous trouverez toutes les coordonnées dans le carnet d'adresses.
- **Le secrétariat du programme :**  
Contact: Yumi Sera, Tel: 202-473-2416  
Site web : [www.worldbank.org/smallgrantsprogram](http://www.worldbank.org/smallgrantsprogram)

## CHAPITRE 2 : POUR VOUS AIDER DANS VOS DEMARCHES

### Informations à communiquer

Toutes les informations ci-dessous sont des recommandations issues de la pratique des membres de l'ACDE ou d'entretiens avec des responsables BM. Elles ne sont donc pas obligatoires mais vous donneront plus de chance d'obtenir un financement.

#### • Sur votre ONG

- Votre organisation doit avoir :
  - Un nom
  - Une structure juridique indépendante et légale (Statuts, liste des dirigeants, adresse postale et internet)
  - Une indépendance financière (compte bancaire propre et comptes annuels certifiés)
  - Des expériences de développement réussies (5 ans minimum recommandés). Produire des rapports d'évaluation.
- Il vous faudra :
  - Présenter votre organisation, ses activités et son fonctionnement
  - Présenter tous vos partenaires (leur organisation, leurs activités et leur fonctionnement)
  - Trouver un appui auprès de la Banque mondiale
  - Fournir les rapports d'activités des précédentes années
  - Fournir les rapports financiers des précédentes années

#### • Sur votre projet

- Donner un titre clair et court (qui reflète l'objectif global du projet)
- Donner les dates de début et de fin du projet
- Formuler un objectif global et expliquer les enjeux
- Décrire chaque objectif intermédiaire en une phrase
- Décrire les activités envisagées et les résultats attendus (*indicateurs SMART*)
- Expliquer en quoi l'approche proposée permettra la *viabilité à long terme* du projet
- Préparer un calendrier selon les années budgétaires de la BM
- Présenter un budget selon les années budgétaires de la BM
- Définir le montant demandé au programme de dons et le pourcentage du budget correspondant
- Différencier les coûts de fonctionnement et les coûts d'équipement
- Différencier les coûts directement liés aux activités et les coûts de supervision
- Expliquer qui sont les bénéficiaires et comment ils ont été associés à la conception du projet
- Rappeler la cohérence entre les objectifs de votre projet et ceux de la BM
- Montrer en quoi votre projet est innovant et pourra être *répliqué* par la Banque mondiale dans d'autres régions ou d'autres pays
  - Identifier le gestionnaire du programme de dons et lui soumettre votre idée
  - Mettre en évidence l'objectif du millénaire que votre projet contribue à réaliser

## Glossaire

- **Agence d'exécution** : Organisation qui gère la mise en place d'un projet de la BM.
- **Bailleur multilatéral** : Organisation internationale dont les membres sont constitués par des pays donateurs qui s'engagent à verser des fonds pour financer le développement (ex : les agences de l'ONU, la Banque mondiale et les Banques régionales de développement).
- **CAS (Country Assistance Strategy)** : Stratégie d'assistance pays ; stratégie définie par la Banque mondiale pour chaque pays dans lequel elle intervient.
- **CSLO (Civil Society Liaison Officer)** : Personne chargée par la Banque mondiale d'assurer le lien entre l'institution et la Société Civile.
- **FY (Fiscal year)** : Année budgétaire. Les années budgétaires à la Banque mondiale courent du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante.
- **Mission résidente BM** : Equipe Banque mondiale délocalisée dans chaque pays.
- **Organisation non-gouvernementale (ONG)** : Personne morale juridiquement constituée, entièrement ou largement indépendante du gouvernement, à but non lucratif et existant à des fins humanitaires, sociales ou culturelles, dans le cadre d'une communauté ou de la société toute entière.
- **Organisations communautaires de base (OCB)** : Tous types d'organisations de citoyens au niveau local (ex : conseils de villages, syndicats, groupes confessionnels,...).
- **PIC (Public Information Center)** : Centre d'information au public de la Banque mondiale
- **Possibilité d'extension (scaling up)** : Détermine si une idée pourrait rapidement bénéficier à un plus grand nombre de personnes, au niveau local, national ou international.
- **Renforcement de capacités (capacity building)** : Amélioration des connaissances, du savoir-faire, des procédures et des capacités d'organisation dans une zone géographique donnée (communauté, pays ou région).
- **Répliquabilité (replicability)** : Une idée répliquable est une idée qui peut être reprise par d'autres acteurs, dans d'autres lieux (Ex : un projet de gestion des ordures dans une ville X pouvant être mis en place dans une autre ville du même pays ou d'un autre pays est un projet répliquable).
- **Indicateur SMART** : Un indicateur SMART est un indicateur Spécifique, Mesurable, Accepté, Réaliste et Temporel. Il permet de définir des objectifs et d'évaluer s'ils ont été atteints.
- **Viabilité à long-terme** : Un projet est viable à long terme si on a l'assurance qu'il continuera sous la direction d'une équipe locale, une fois la totalité du financement épuisée.

## Contact Société Civile de la BM dans votre pays

Afrique			
Afrique S.	Mallory Lee Saleson msaleson@worldbank.org	(27-12) 431-3113	(27-12) 431-3134/5
Angola	Laurence Clarke Lclarke@worldbank.org	(2442) 394-877; 394-677; 394-727	(2442) 394-784
Bénin		(229) 315776, 312124, 315269,	(229) 312751, 315839
Burkina F.	Kadiatou Pate Toure Ktoure@worldbank.org	(226) 306237, 306238, 307257	(226) 308649
Burundi	Pamphile Kantabaze Pkantabaze@worldbank.org	(226) 306237, 306238, 307257	(2572) 20734, 26005
Cameroun	Helene Pieume Hpieume@worldbank.org	(237) 20-38-15, 20-31-57, 21-08-36	(237) 21-07-22
Centrafrique		(236) 616138, 616577	(236) 616087
Tchad	Lucienne M'Baipor Lmbaipor@worldbank.org	(235-52) 3247, 3360 (23552) 4484	
Congo, Rép	Clementine Maoungou Cmaoungou@worldbank.org	(242) 813-330	(242) 815-316
Congo RDC	Louise Mekonda Engulu Lengulu@worldbank.org	(243) 994-9015	(243) 880-7817
Cote d'Ivoire	Bakary Sanogo Bsanogo@worldbank.org	(225) 442227, 442038	(225) 441-687
Ethiopie	Hagos Araya Haraya@worldbank.org	(251- 1) 62 77 00	(251- 1) 62 77 17
Ghana	Kofi Marrah Kmarrah@worldbank.org	(233-21) 229-681, 220-837 (233-21) 227-887	
Guinée		(224) 415059, 412770, 411391, 415061	(224) 4150094
Kenya	Nyambura Githagui Ngithagui@worldbank.org	(2542) 587-3443	(2542) 587-3380, 587-3381
Madagascar	Ziva Razafintsalama Zrazafintsalama@worldbank.org	(261-20) 22 560 00	(261-20) 22 333 38
Malawi		(265) 780-611, 780-349, 780-807, 780-275, 780-473	(265) 781-158
Mali	Amidou Dembele Adembele@worldbank.org	(223) 222283, 223201, 228867, 228869	(223) 226682
Mauritanie	Salamata Bal Sbal@worldbank.org	(222-2) 51017, 51359, 57033	(222-2) 51334
Mozambique	Rafael Saute Rsaute@worldbank.org	(258-1) 492-841, 492-851, 492-861, 492-871	(258-1) 492-893
Niger	Abdoul-Wahab Seyni Aseyeni@worldbank.org	(227) 735929, 734966, 735616	(227) 735506
Nigeria	Chukwudi Okafor Cokafor@worldbank.org	(234-9) 314-5269	(234-9) 314-5267
Rwanda	Gregory Alex Galex1@worldbank.org	(250) 72204, 74835	(250) 76385

Sierra Leone		(232-22) 227-488, 227-555	(232-22) 228555
Sénégal	Demba Balde, Dbalde@worldbank.org	(221) 849 50 00	(221) 849 50 27
Soudan	Jalal Abdel-Latif jabdellatif@worldbank.org	(251-1) 627-700	(251-1) 627-717
Tanzanie	Rest Lasway Rlasway@worldbank.org	(255-51) 36410, 38355	(255-51) 113039
Togo	Kossi R. Eguida Keguida@worldbank.org	(228) 215569, 215777	(228) 217856
Ouganda	Mary Bitekerezo Mbitekerezo@worldbank.org	(256-41) 230-094, 232-533	(256-41) 230-092
Zambie	Helen Mbao Hmbao@worldbank.org	(260-1) 252-811, 253-219, 253-223	(260-1) 254-283 31
Zimbabwe	Ebrahim Jassat Ejassat@worldbank.org	(263-4) 729-611/13	(263-4) 708-659

### Afrique du Nord et Moyen Orient

Algérie	Nawal Merabet Nmerabet@worldbank.org	(213-21) 546-666	(213-31) 549-352
Egypte	Dina Mohamad Samir El Naggat Delnaggat@worldbank.org	(202) 5741-670	(202) 5741-671
Maroc	Najat Yamouri nyamouri@worldbank.org	(212-7) 63-6050	(212-7) 63-6051
Territoires Palestiniens	Sima Kanaan Skanaan@worldbank.org	(972-7) 236-6500 via link 560+236	(972-2) 236-6543
Yémen	Samra Shaibani Sshaibani@worldbank.org	(967-1) 413-708	(96-1) 413-709

### Asie de l'Est et Pacifique

Cambodge	Vanna Nil Vnil@worldbank.org	(855-23) 211-751	(855-23) 211-752
Chine	Li Li Li2@Worldbank.org	(8610) 65543361 ext 2030	(8610) 65541686
Indonésie	Mohamad Al-Arief malarief@worldbank.org	(6221) 2520606, 2522313, 2523210	(6221) 2520432
Japon	Koichi Omori Komori@worldbank.org	(81-3) 3597-6650	(81-3) 3597-6695, 6696 or 6697
Laos	Pas de représentation au Laos	Voir la représentation thaïlandaise	
Philippines	Maria Loreto "Malu" Padua Mpadua@worldbank.org Leonora Gonzales LGonzales@worldbank.org	(632) 6375855	(632) 9173050
Thaïlande	Kimberly Versak Kversak@worldbank.org	(66-2) 256-7792	(66-9) 203-1652
Vietnam	Mai Thi Hong Bo, Mbo@worldbank.org Quang Ngoc Bui, Qbui1@worldbank.org		(84-4) 934-6600 (84-4) 934-6597

Asie du Sud			
Afghanistan	Carol Le Duc, Cleduc@worldbank.org Abdoul Raouf Zia, azia@worldbank.org	(0097) 7027-6002	
Bangladesh	Nilufar Ahmad Nilufarahmad@worldbank.org	(8802) 861056 - 67, ext 451	(8802) 863220
Inde	Sam Thangaraj, Sthangaraj@worldbank.org Sumir Lal, Slal@worldbank.org	(9111) 462-4711. 4617241-4 4610210-24, 4619491-3	(9111) 4619393, 4628074 - Agr 4628073 - PHR, 4628250 - W&s
Népal	Rajib Upadhaya Rupadhya@worldbank.org	(9771) 226792, 226793 22766, 233216, 233217	(9771) 225112, 228970
Pakistan	Zia Al Jalaly Zaljalaly@worldbank.org	(9251) 279641 - 6	(9251) 210964
Sri Lanka	Chulanganie (Chulie) Lakshmi De Silva Cdesilva@worldbank.org	(941) 448070	(941) 440357

Amérique Latine et Caraïbes			
Argentina	Sandra Cesilini Scesilini@worldbank.org	(541) 313-6816	(541) 313-1233
Bolivia	Ruth Llanos rllanos@worldbank.org	(591-2) 356-844	(591-2) 391-038
Brésil	Zeze Weiss Mweiss@worldbank.org	(55-61) 329-1000 (55-61) 329-1029	(55-61) 329-1010
Colombie	Jairo Arboleda Jarboleda@worldbank.org	(571) 320-3577	(571) 245-5744
Costa Rica	Violeta Granera vgranera@worldbank.org	(502) 366-2044	(502) 366-1936
Guatemala	Mario Marroquin Mmarroquin@worldbank.org		
Honduras			
Nicaragua			
Equateur	Pilar Larreamendy de Moscosa Pmoscosa@worldbank.org	(593-2) 220-204	(593-2) 220-205
Mexique	Jorge Franco Jfranco@worldbank.org	(52) 54-804-231 (52) 54-804-200	(52) 54-804-222
Pérou	Maria Elizabeth Dasso Mdasso@worldbank.org	(511) 215-0660	(511) 421-7241
Vénézuéla	Maria Magdalena Colmenares Mcolmenares@worldbank.org	(582) 267-9943	(582) 267-9828

Europe et Asie Centrale			
Albanie	Ana Gjokutaj Agjokutaj@worldbank.org	(355-42) 405-87	(355-42) 405-90
Arménie	Vigen Sargsyan Vsargsyan@worldbank.org	(374-1) 524-884	(374-1) 521-787
Biélorussie	Irina Oleinick loleinick@worldbank.org	(375-17) 226-5284	(375-17) 211-0314
Bosnie-Herz.	Goran Tinjic Gtinjic@worldbank.org	(387-33) 251-500/509	(387-71) 440-108
Bulgarie	Georgi Kourtev Gkourtev@worldbank.org	(359-2) 969-7229	(359-2) 971-2045
France	Michele Bailly <a href="mailto:mbailly@worldbank.org">mbailly@worldbank.org</a>	00 (33) 01 40 69 30 19	00 (33) 01 47 23 74 36
Géorgie	Inga Paichadze Ipaichadze@worldbank.org	(995-32) 913-096 912-689	(995-32) 913-478
Kosovo	Mirlinda Gorcaj Mgorcaj@worldbank.org	(381-38) 249-459	(381-38) 249-780
Macédoine	Denis Boskovski Dboskovski@worldbank.org	(389-2) 117-159	(389-2) 117-627
Roumanie	Dan Petrescu Dpetrescu@worldbank.org	(40-1) 210-1804	(40-1) 210-2021
Russie	Marina Vasilieva Mvasilieva@worldbank.org	(7-095) 745-7000	(7-501) 253-0612
Serbie M.	Vesna Kostic Vkostic@worldbank.org	(381-11) 3023-723	(381-11) 3023-732
Turquie	Tunya Celasin Tcelasin@worldbank.org	(90-312) 446- 3824	(90-312) 446-2442
Ukraine	Yuriy Savko Ysavko@worldbank.org	(380-44) 490-6671/2/3	(380-44) 490-6670